

# www.Crassier.ch

Pilier public, cartes CFF, tous-ménages, location de salles, agenda... Toutes les informations communales sont disponibles sur notre site internet !

**Administration Communale**  
Rue de la Tour 3  
1263 Crassier  
Téléphone : +41.22.367.18.75  
Messagerie : [commune@crassier.ch](mailto:commune@crassier.ch)

Le Lien est avant tout VOTRE publication!

N'hésitez pas à transmettre vos idées d'articles et vos photos en lien avec la commune à : [commune@crassier.ch](mailto:commune@crassier.ch)

## Prochainement à Crassier, venez nombreux !

- Samedi 29 juin 100ème anniversaire du traité de Versailles - avec Divonne-les-Bains
- Ven-Sam 5&6 juillet Fête de la Bière sur la Place du Lien
- Samedi 31 août Pique-nique et BBQ de tous les Crassiérans sur la place de jeu
- Dim 1er septembre Course du Diamant d'Asse-Boiron, au départ de Chésereux
- Samedi 21 septembre Prochaine parution du Lien. Muriel attend vos articles !

Retrouvez le détail de ces rendez-vous sur : [www.Crassier.ch](http://www.Crassier.ch)

## Offre d'emploi

La paroisse de la Dôle recherche une ou plusieurs personnes pour remplacer Mme Margrith Wiederkehr dans sa fonction de

**sacristain**

**au temple de Crassier**

Le cahier des charges est disponible au secrétariat paroissial les mercredis et vendredis matin. La rémunération est forfaitaire par service rendu : service funèbre, mariage, concerts ou autres manifestations.

[paroisseladole@bluewin.ch](mailto:paroisseladole@bluewin.ch)

022.367.23.50



## Landsgemeinde à Crassier ?

Si le temps le permet, le prochain Conseil communal tiendra ses assises sous le plus beau plafond qui soit, le ciel au moment du crépuscule ou même, sous les premières étoiles suivant la longueur des débats !

En effet, les membres seront convoqués à l'aula de la bibliothèque scolaire, juchée sur le bâtiment Swisscom qu'on ne distingue d'ailleurs plus, noyé qu'il a été dans la nouvelle construction. L'occasion d'étreindre ces gradins de bois très accueillants pour discuter des nouveaux règlements de police et du cimetière, ainsi que des comptes et du rapport de gestion...

Serge Melly, Syndic



### Résultat du contrôle radar effectué à la route de Genève le 2 mai 2019 de 6h20 à 8h20 :

- 1043 véhicules contrôlés
- 49 conducteurs dénoncés
- taux d'infraction à Crassier : 4.70 % !
- taux d'infraction du canton pour la période en cours : 2.69 %



21 juin 2019 N° 12

**Le Lien**

## Les 3... photos du Syndic

**1ère choix :** Sur un cliché de l'ancienne gare du Nyon-Crassier-Divonne, on arrive encore à lire la mention « Crassier-La Rippe », précisant ainsi aux voyageurs que c'était là qu'il fallait descendre pour rejoindre La Rippe, situé à un bon kilomètre... à pied ! Quelle surprise au moment de la démolition de voir apparaître la même inscription, d'une belle écriture bicolore, sur le bâtiment du milieu ! Personne ne se souvenait que le dernier dépôt avait été construit plus tard, vu le succès que cette ligne internationale connut jusqu'après la dernière guerre mondiale.



Photo par Matthew Leighton

**2ème choix :** Elles sont si belles ces roses rouges ! En bordure du parking du Plantage (on entendait par ce nom un potager plus grossier qu'un jardin tenu au cordeau où l'on plantait les légumes de base). Epargnées par la pelleteuse au moment de la création du parking, elles poussent entre le bitume et le mur, tenant tête en plus aux charmilles ! Au moment où la nature est si malmenée (on pense ici à l'urbanisation galopante ou la pollution sous toutes ses formes), la vigueur de cette bouture nous laisse encore de l'espoir ! Car la nature reprend vite ses droits si on la laisse agir. Les hirondelles de retour chez le soussigné n'ont-elles pas construit leur nid sur le manomètre du robot trayer ?!...



**3ème choix :** C'est bien sûr le rassemblement des gens de Crassier et Crassy devant les douanes pour marquer, le 30 juin 1919, la signature du traité de Versailles qui marque la fin de la Grande guerre ou, plus justement énoncé, la fin de la Grande boucherie ! Qu'est-ce qui a pu pousser nos habitants à fêter localement un événement plutôt d'ordre diplomatique ? Qu'on fête l'armistice, ça se comprend... mais un traité ? Il est difficile de répondre à cette question car les procès-verbaux de la Municipalité, présidée à l'époque par Henri Berlie que l'on distingue très nettement sur la photo, ne touchent pas un mot sur les préparatifs de cette fête qui a pourtant dû demander une certaine organisation, le rassemblement n'ayant en rien l'air spontané !

Serge Melly, Syndic

# INVITATION

## Un lieutenant de feu



**Vincent Berlie**, habitant de Crassier né en 1986, a été nommé au grade de lieutenant du SDIS de Nyon-Dôle

(service de défense contre l'incendie et de secours) le 28 novembre 2018, avec effet dès janvier 2019. La nomination d'un Crassiéran à ce poste à haute responsabilité est un grand honneur pour notre village.

Le lieutenant Berlie s'est ensuite vu confier la présidence de l'organisation du 112ème concours des sapeurs pompiers vaudois qui a eu lieu les 3 et 4 mai derniers, accueillant à Chésereux près d'un millier de pompiers issus de tous les SDIS du canton. Il a dirigé cette importante manifestation avec brio !

Depuis son plus jeune âge, Vincent s'investit avec beaucoup de volonté et dynamisme dans les sociétés et manifestations régionales. Il a notamment été président des Jeunesses campagnardes de 2007 à

2011 et est toujours aujourd'hui sociétaire de l'Abbaye La Sentinelle de Crassier.

Le village a également la chance de le voir siéger en tant que vice-président du Conseil communal depuis juillet 2016.

Titulaire d'une maîtrise fédérale, il ouvre actuellement un atelier d'installateur électricien sise à Crassier-même.

La Commune lui formule tous ses meilleurs vœux de succès et le félicite vivement pour son engagement dans notre région !

Jean-Claude GrosPierre,  
Municipal

## Crassier roule à 30 km/h !

L'autorisation de la DGMR enfin obtenue, il ne manque plus que la réception et la pose de la signalisation et les rues de Crassier seront officiellement à 30 km/h ! Un grand soulagement pour les piétons et riverains de la rue de la Tour, notamment, qui subissent un trafic pendulaire croissant. La nouvelle limitation de vitesse devrait décourager les automobilistes de traverser le cœur du village et les inciter à utiliser les routes cantonales de Genève et Nyon qui, elles, resteront obligatoirement à 50 km/h.

## Un réseau écologique redoutablement efficace !

Rappelez-vous : nous avons tous reçu une invitation à venir célébrer jeudi 23 mai le nouveau réseau de prairies naturelles « **Paysage la Frontière** », mis en place par une



association de biologistes et d'agriculteurs ; nous nous sommes retrouvés cinq Crassiérans à participer, avec grand bonheur et intense plaisir des sens, au programme de cette célébration : succulente découverte de plantes sauvages cuisinées par Madame Mestral, agricultrice à Gingins; balade instructive dans les

nouvelles prairies fleuries et hautes en couleur, créées par 80 agriculteurs sensibles à l'écologie.

Pourquoi ce nouveau réseau ? Quelle utilité d'une telle action ? On parle beaucoup de biodiversité, à recréer et à protéger à tout prix. La réponse est là : une diversité de papillons, d'insectes, d'oiseaux est revenue dans notre région, depuis qu'un couloir de prairies naturelles a été créé, entre Jura et lac. Cette diversité est fondamentale pour l'agriculture, elle protège naturellement les cultures de certains prédateurs, elle aide à la pollinisation dans les vergers, à la fertilité des terrains ; elle revitalise les écosystèmes. L'hermine, par exemple, enfin de retour, élimine quantité de campagnols, ravageurs des cultures.

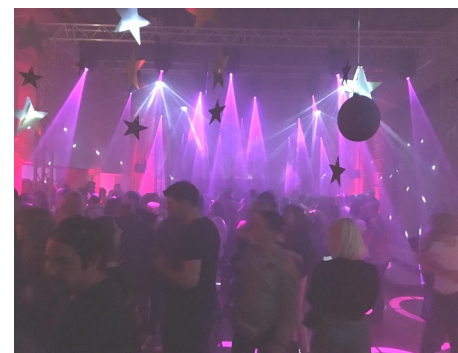
Ce sont 150 hectares, éparpillés sur

dix-huit communes de notre région, 3'000 arbres et arbustes, des kilomètres de haies, que les paysans ont rendus à Dame nature.



Félicitations à ces 80 agriculteurs, qui ont su réagir à temps pour sauver les terrains d'un appauvrissement néfaste. Et ouvrez l'œil : vous pouvez voir dorénavant alouettes, torcols, bruants zizis et autres huppés voler au-dessus des prés !

Joëlle Melly Kohler,  
Conseillère communale



## Les fraîches de la SDC

La Dance Night de Crassier, organisée le 31 mars par la Société de Développement, a connu un franc succès ! Le Comité a mis le paquet sur l'organisation de ce nouvel événement malgré, il faut l'avouer, son angoisse de faire un flop... Fort heureusement, il s'avère que plusieurs générations du village apprécient de se trémousser énergiquement en musique, notamment sur les airs indémodables des années 80! En début de soirée, deux jeunes DJ de Crassier, **David Auger et Louis Lehembre du groupe DealJ**, ont eu l'opportunité de faire chauffer leur table de mixage (et la salle par la même occasion), démontrant des talents plus que prometteurs! Non moins utiles, les jeunes **Elena Heurtevent et Eros Moscato** ont assuré de leur côté un vestiaire impeccable,

toutes les vestes ayant été reprises par leur propriétaire en fin de soirée ce qui, au vu de l'esprit « enjoué » de certains à l'heure du départ, n'était pas forcément gagné... Ne sont cités ici que les plus jeunes, mais bien sûr un grand merci aux nombreux bénévoles qui sont même parfois venus des villages voisins pour aider la SDC!

Plus regrettamment, le Comité voit cette année le départ de sa trésorière, **Doranne Keuffer**, qui a su faire vivre et prospérer les fonds de la société avec amour et rigueur pendant plus de 10 ans ! Un « in-commen-surable » merci à Doranne pour l'immense engagement sans faille dont elle a fait preuve pour la collectivité toutes ces années ! Et nous nous réjouissons de la voir profiter encore et toujours des belles fêtes de Crassier... mais en tant qu'invitée cette fois !

La tâche (ingrate mais ô combien honorable) de trésorier incombe dorénavant à son successeur, **Thierry Conrad**, et l'on compte bien entendu sur lui pour faire à son tour vibrer et fructifier les petits sous de la SDC ! Merci (et courage) Thierry !

Une place étant vacante au Comité, **Sabrina Desmaison** a été accueillie avec enthousiasme lors de l'assemblée générale de mars. Membre actif depuis plusieurs années du groupe de Décoration des Fontaines, elle a déjà prouvé lors des dernières manifestations avoir autant de talents dans l'événementiel villageois que dans les arts manuels. Une toute bienvenue à Sabrina et beaucoup de bons moments à venir à la SDC !

Pour la première fois en 4 ans, le vide-grenier du mois de mai s'est tenu à l'intérieur de la grande salle et de la salle des sociétés à cause du mauvais temps. Chapeau aux organisateurs présents qui ont assuré un service efficace et un environnement, malgré tout, confortable pour que cette journée d'échanges soit agréable à tous, vendeurs, acheteurs et promeneurs. Un grand merci à notre concierge communale, **Nena Petrovic** qui a, le lendemain, assumé un nettoyage fastidieux après le passage de certains participants peu respectueux des lieux...



Une petite ligne de fin pour attester que la journée des aînés du mois de juin s'est, comme chaque année, très bien déroulée. En vadrouille au Moulin de Semblanet pour mettre la main à la pâte puis à Champex-Lac, la joyeuse équipée a connu un temps clément toute la journée, avant de se prendre une rincée magistrale lors du contournement de Lausanne. Heureusement, cet incident n'a en rien empêché les nombreuses pauses-apéro, toujours justifiées et méritées, au cours desquelles le Comité a presque réussi à tenir le rythme des aînés... Ils sont forts ces aînés !

Muriel Moscato,  
Municipale & Membre de la SDC

Pour faire partie de l'équipe bénévole de la SDC : [sdccrassier.ch](mailto:sdccrassier.ch)

## Police cantonale - prévention cybercriminalité

La Police nous informe qu'au vu de la nette augmentation des arnaques et autres escroqueries liées à la cybercriminalité, la Confédération a décidé de mettre en place un site Internet à la disposition des citoyens :

[www.melani.admin.ch](http://www.melani.admin.ch)

Il permet de transmettre pour information tout ce qui paraît être une arnaque dans un formulaire d'annonce et choisir si l'on désire, en sus, une réponse ou un commentaire en ligne. Si malheureusement de l'argent a déjà été versé, le site renseigne sur la procédure à suivre, avertissant toutefois qu'il y a malheureusement peu d'espoir d'être dédommagé car il est souvent trop tard...